

— VOLS COMMIS A L'OCCASION DES FUNÉRAILLES DE L'EX-EMPEREUR. — On lit dans l'*Evening Standard* du 18 :

Hier, devant les magistrats du comté, siégeant à Sidcup Kent, deux individus ont comparu sous la prévention d'avoir volé la montre d'un individu dans la foule, rangée en haie sur le passage du cortège funèbre. On a trouvé, dans un cabaret de Chislehurst, deux individus en possession de la montre; ils ont été renvoyés devant les prochaines assises de Kent.

La police a été prévenue aussi d'un vol considérable de bijoux, commis à l'occasion des funérailles. Il paraît que le valet de chambre de l'empereur, M. Pierre G. Vincent, demeurait depuis quelque temps chez M. William Smith, drapier, royal Parade, Chislehurst; mercredi matin, le valet de chambre et tous les locataires sont sortis pour assister aux funérailles impériales. A leur retour, M<sup>me</sup> Vincent s'est aperçue que pendant leur absence, on avait volé six montres d'or; quelques-unes étaient des montres de cérémonie ayant appartenu à l'empereur; puis une montre d'argent, une paire de bracelets en or, une paire de boucles d'oreilles en or; une épingle d'or; une médaille en or; des pièces de monnaie française et quatre colliers. Aucune des portes et fenêtres de la maison n'avait été forcée, parait-il. On suppose que les voleurs ont dû se servir des fausses clefs et qu'ils savaient par où dire à quel endroit se trouvaient les bijoux. La police a fait tout au monde jusqu'ici pour retrouver les objets volés; elle n'y a pas réussi encore. Les montres de cérémonie de l'empereur portent la couronne impériale avec des inscriptions gravées. Tous ces objets ont une valeur pécuniaire considérable. Quelques uns, à titre de cadeaux reçus de l'empereur, avaient pour leurs propriétaires une double valeur; c'étaient des souvenirs.

Les meilleures machines à coudre sont celles de la **Maison Elias Howe** (N<sup>o</sup> 17, rue de la gare, à Lille). Dépôts dans les meilleures Maisons.

## Dernières Nouvelles

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 20 janvier.

M. le président de la République aurait écrit à la commission des Trente pour démontrer la nécessité d'arriver à une prompt solution.

Cette lettre du président de la République aurait été écrite après l'entretien qu'il a eu avec un membre de la minorité de la commission.

La commission se réunit aujourd'hui à midi et demi.

Il se pourrait donc que M. Thiers fut invité à s'y rendre dans la seconde partie de la séance qu'elle tiendra.

Un violent orage accompagné de tonnerre et de grêle, a éclaté hier soir vers 8 1/2. En un instant les rues sont devenues désertes. Une forte pluie est ensuite tombée, et vers 10 heures, l'orage était terminé. Ce matin il fait encore grand vent.

On assure que le comte Schouvaloff a échoué dans sa mission de marier la grande duchesse Marie, fille du Czar, avec le prince Arthur.

On continue d'assurer dans les cercles légitimistes que le comte de Paris est à la veille de partir pour aller rendre visite au comte de Chambord.

On écrit de Versailles :

Dans la réunion tenue aujourd'hui, à Paris, par la gauche républicaine, les membres de la minorité de la commission des Trente ont rendu compte de leur présente entrevue avec M. Thiers. Ils ont constaté que le président de la République maintenait son droit d'intervenir dans toute interpellation sur des questions intérieures ou extérieures, touchant la politique générale du gouvernement.

La plupart des orateurs ont émis l'opinion que M. Thiers avait fait trop de concessions à la droite, mais ils se sont montrés disposés à appuyer le gouvernement, tant que la République ne leur paraîtrait pas compromise.

La réunion du centre droit s'est occupée spécialement de l'interpellation Johnston. Plusieurs membres ont fait ressortir que, même en admettant la légalité des circulaires de M. Jules Simon, celui-ci était encore blâmable pour avoir accompli à l'improviste et sans avoir pris l'avis des personnes compétentes, des innovations d'un caractère aussi grave et aussi général.

Ce matin, à dix heures et demie, a été célébré à l'église de Rueil un service pour le repos de l'âme des soldats français qui ont succombé à la bataille du 19 janvier 1871. La porte principale de l'église était tendue de noir et ornée de drapeaux. Un catafalque se trouvait au milieu de la nef qui était également tendue de noir et ornée.

Une messe en musique avec accompagnement d'orgue et de chant, a été célébrée par le curé de Rueil et ses vicaires.

Le général Blot, son aide-de-camp et plusieurs officiers étaient placés à gauche du maître-autel. Le maire, le conseil municipal et plusieurs notabilités de l'endroit étaient à droite.

Le premier vicar est monté en chaire, et dans quelques paroles bien senties a rendu hommage aux braves tombés au champ d'honneur.

Après l'allocution, une quête a été faite en faveur des orphelins des militaires du département de la Seine.

Le service d'honneur était fait par une compagnie du 104<sup>e</sup> de ligne et par la compagnie des sapeurs-pompiers de Rueil. La cérémonie était terminée à midi.

Londres, 19 janvier.

Le congrès des associations ouvrières à Leeds s'est terminé hier. Il a adopté des résolutions condamnant comme nuisible aux intérêts des ouvriers la vente d'articles fabriqués dans les prisons, et recommandant un mouvement pour l'élection de représentants des classes ouvrières au Parlement.

Le congrès a aussi recommandé le système des arbitrages pour les différends entre les nations. Il a proposé dans ce but d'adresser au Parlement un mémoire qui conseillerait l'établissement d'un Code de lois internationales et d'un tribunal international.

Saint-Petersbourg, 19 janvier.

Le budget de l'Empire pour 1873 a été publié. Les recettes sont évaluées à 517,349,834 roubles et les dépenses à 517,322,162. Il y aurait donc un excédent de recettes de 27,672 roubles.

### BOURSE DE PARIS

DU 18 JANVIER	
4 0/0	54 25
3 1/2	78 75
Emprunt 1871	86 60
Emprunt 1872	88 60
DU 20 JANVIER	
3 0/0	54 25
4 1/2	79 ..
Emprunt 1871	86 60
Emprunt 1872	88 63

## COMMERCE

DÉPÊCHES PARTICULIÈRES DU Journal de Roubaix.

Liverpool, 18 janvier.  
Ouverture : Marché lourd.  
Ventes probables 8000 balles; Importations 7000; Upland 9 7/8 — Orléans 10 3/16 offert.

Liverpool, 18 janvier.  
Blanchies, couramment offertes aux prix précédents.  
Fil : demande active continue aux prix élevés; stock insignifiant.  
Lin : tendance à l'hausse.

Liverpool, 18 janvier.  
Marché aux cotons; clôture disponible lourd; livrable reculant.  
Vendu 8,000 balles dont 1,000 pour la spéculation et l'exportation.

New-York, 17 janvier.  
Agió sur or, clôture 112 1/2  
" plus haut 112 5/8  
" plus bas 112 1/2  
Change sur Londres 109 3/8  
Coton 20 5/8  
Recettes manquent.

New-York, 18 janvier.  
Agió sur or, clôture 113 1/8  
" plus haut 113 1/8  
" plus bas 112 5/8  
Change sur Londres 109 3/8  
" Paris 523 3/4  
Coton 20 5/8  
Recettes du jour 15,000  
" de la semaine 135,000  
Export. pour Angleterre 77,000  
" pour le Continent 21,000  
Stock 529,000

Calcutta, 17 janvier.

Cotons : Fair Fingale 15 Rs.

### Avis divers.

HAVRE, samedi 18 janvier 1863. — Cotons : Les avis de l'extérieur venant toujours froids, notre marché reste très languissant; et bien que dans l'ensemble les prix soient favorables aux acheteurs, on ne peut constater de baisse sensible. Nous notons environ 559 b., majeure partie en Amérique, des Sorocaba à 120 fr., et quelques lotins de Surate et Cocanadah.

Il n'est toujours question d'aucune affaire à livrer.

A terme, il s'est traité passablement de Louisiane à 118 fr. sur les mois de mars à juin.

Le marché anglais vient encore froid et en baisse.

Aux Etats-Unis, les marchés de New-York et de New-Orléans sont plus chers de 1/8 c. et 1 fr. respectivement, tandis que Savannah a perdu 50 centimes.

Nous cotons :  
Très ord. Louisiane 122 —  
Low Midd. L<sup>e</sup> en mer (suiv. dis.) 124/125 —  
dito en charge 121/122 —  
Ordinaire Fernambourg 120 —  
Bon ordinaire Oomra 86 —  
New Oomra, en charge et en mer. 93 —  
Bon ordin. Tinnivelly 87 —  
Ordinaire Cocanadah 77 —  
Bon ordinaire Bengale 60 —

MARSEILLE, 18 janvier 1873. — (Revue hebdomadaire). — Laines : La demande de la fabrique n'a pas égalé nos arrivages; des le milieu du mois de mai, notre stock atteignait 25,000 balles, et depuis il a parfois touché le chiffre de 40,000 balles; il est aujourd'hui de 36,550 balles contre 6,000 b. à pareille époque 1872; les cours actuels, selon qualité et provenance, sont de 10 à 15 0/0 au-dessous de ceux de l'an dernier.

Comme chiffre d'importation, nous avons gagné sur l'année précédente environ 55,000 balles, car il atteint celui de 180,000 balles contre 125,000 balles en 1871.

Nous venons de terminer une semaine d'une assez grande activité, et malgré l'annonce d'une enchère qui devient chaque jour plus importante, le chiffre des transactions s'est encore élevé à 1,783 balles. Nos arrivages allent en diminuant, notre stock a un peu baissé; il est aujourd'hui de 35,875 balles.

La vente publique de Bordeaux, tant en laines qu'en peaux en laine de la Plata, qui eu lieu cette semaine, a pleinement réussi; et sauf les parties défectueuses qui ont éprouvé de 10 à 15 centimes de baisse, presque tout s'est vendu au cours de la vente de novembre.

Le mouvement commercial de cette semaine se résume comme suit :

1783 balles vendues.  
1346 bal. arrivées pour notre place.  
Notre stock s'élève à 35,875 balles.

Détail des ventes de la semaine :  
Balles les 30 kil.  
472 Georgie 2<sup>me</sup> tonte : agneaux, à fr. 130 ; blanc, à fr. 120 ; gris, à fr. 90, net.  
270 Mazagan, à fr. 90.  
422 Constantine et colons, de fr. 95 à 102 50.

186 Alger diverses, divers prix.  
110 Kassabachi : fine, de fr. 135 à 150; 2<sup>me</sup> de fr. 105 à 120.  
23 Morée N. et G., à fr. 75.  
56 Dardanelles, à fr. 110.  
17 Volo commune, à fr. 105.  
10 Tunis saint, à fr. 87 50.  
34 Donskoy lavée N. G. à fr. 2 05, net, le kilog.

33 Mérinos Russie AAA et AA, à fr. 7, net.  
20 Khorassan lavée, à fr. 2.  
21 morceaux Syrie, à fr. 1 20.  
14 Pelade Volo blanche, à fr. 2 50, net.  
15 Pelade et agneaux Syrie, divers prix.  
80 Diverses, divers prix.

1783 balles.  
Cotons : Le marché a été très calme pendant la semaine. — A la clôture la tendance est très-faible ainsi que l'indiquent les ventes ci-après. — On a pris : 16 b. Perse, à fr. 65 ; 29 b. Tarsous vieux, à fr. 65 ; 5000 kil. Pirée, à fr. 110 ; 34 b. Idelap, à fr. 70 ; 16 b. Tarsous à fr. 82 50, les 50 kil., conditions ordinaires.

Soies et cocons : On a vendu pendant la semaine :  
6 balles soie filature Brousse, de fr. 100 50 à 107 ; 8 b. dito Syrie, de fr. 83 à 93 ; 2 b. dito Grèce, à fr. 90 ; 2 b. dito Bengale, à fr. 50 ; 5 b. dito Ardassine, de fr. 40 à 53 50 ; 15 b. dito Seithwen, de fr. 34 à 46 ; — 5800 kil. cocons jaunes et blancs de Noulka, de fr. 11 65 à 14 25 ; 35000 kil. dito japonais verts de Noulka, de fr. 11 50 à 14 ; 4000 kil. dito Italie et Espagne, de fr. 24 50 à 26 b. 4 ; 4800 kil. dito ditto Smye et Smyrne, de fr. 24 à 25 75 ; 3000 kil. dito ditto Salonique, de fr. 22 25 à 24 50 b. 4 ; 500 kil. dito blancs Grèce, à fr. 20 50 ; 300 kil. dito jaunes Alger, à fr. 27 ; 1500 kil. frisons Toscane, à fr. 17 ; 8000 kil. dito Bengale, à fr. 4 75 ; 500 kil. ditto Syrie, à fr. 11 25 ; 25000 kil. ditto Korassan, à fr. 6 50 500 kil. ditto Chine, à fr. 6 50 ; 4000 kil. cocons doubles, à fr. 5 90 ; 1200 kil. ditto percés div., de fr. 8 à 10 50.

Arrivages : 7 balles filature Espagne; 17 b. ditto Syrie ; 15 b. ditto Brousse ; 12 b. ditto Salonique et Morée ; 5 b. accoullis ; 63,000 kil. cocons Noulka ; 1700 kil. ditto Andrinople et Syrie ; 2500 kil. ditto Salonique ; 181 balles frisons Perce en boules ; 148 b. déchets divers.

Voici le relevé des opérations de la condition des soies : du 11 au 17 janvier : Ballots conditionnés 70, dont 2 Brousse, 15 Levant, 5 Chine, 6 Bengale, 1 Japon et 41 échantillons du poids total de kil. 2215.55 — Ballots pesés, 12 Chine, du poids total de kil. 661.20.

Le nombre des opérations de titrage a été de 20 ;  
Le nombre des essais de cocons a été de 8.

### GRAND THÉÂTRE DE ROUBAIX

Rue du Fontenoy. — Direction de M. Ch. ANDRAUD.

Aujourd'hui lundi 21 janvier 1873

Deuxième représentation de : **La belle Hélène**, opéra-bouffe en 3 actes, paroles de Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique d'Offenbach.

M. Ch. ANDRAUD, Paris, fils du roi Priam; M<sup>lle</sup> A. MARIUS, Hélène, reine de Sparte; M. H. CADINOT, Calchas, grand aigreur de Jupiter; M. SCARLAT, Ménélas, roi de Sparte; MAX, Agamemnon, roi des rois; DURBAUX, Achille, roi de Phthiotide; VALETTE, Ajax 1<sup>er</sup>, roi de Salamine; M<sup>lle</sup> M. ARTHÈRE, Oreste, fils d'Agamemnon; M<sup>me</sup> ANDRAUD, Parthénis, Hétéra; DESTRIÈRE, Lona, Hétéra, CADINOT, Bacchis, suivante d'Hélène.

MM. ANGHÈRE, Ajax, 2<sup>me</sup> roi des Locriens; LEMAISTRE, Philostrate, pèpé au tonnerre; LUDOVIC, Etyclès, forgeron, gardes, esclaves, musiciens, pleureuses, suivantes.

1<sup>er</sup> acte, l'Oracle. — 2<sup>e</sup> acte, le Jeu de foie. — 3<sup>e</sup> acte, la galère de Vénus.

Costumes neufs dessinés et faits par M. Lemaistre; orchestre de 12 musiciens dirigé par M. Hermann.

Une femme qui bégaie, vaudeville nouveau en un acte de M. Jules Renard.

MM. VALETTE, Mignot; DURBAUX, Saladin; ANGHÈRE, Vaudoré; M<sup>me</sup> MARIE, Mariette; MARIUS, Popotte.

Bureaux à 7 heures.  
Rideau à 7 h. 1/2.

Ordre du spectacle : 1<sup>o</sup> Une femme qui bégaie; 2<sup>o</sup> à 8 h. 1/2 la belle Hélène.

Jeudi, 24 janvier. — A la demande générale, **Les Enfants**, comédie en 3 actes du Théâtre français.

Samedi 25 janvier, représentation extraordinaire, au bénéfice de M. Marius, grand premier rôle.

### ASSURANCES

CONTRE L'INCENDIE et sur la VIE

Auguste FERON

Lille, 59, rue de Tournai, 59, Lille

Représentation de l'Assuré

(sans frais pour l'Assuré)

près toutes les Compagnies

dans toutes les opérations d'Assurances :

Polices, Renouvellements, Avenants, etc.

The Continental Winegrowers Association, Limited, 2, Crown Buildings, Queen Victoria Street (City), à Londres. — Réunion des propriétaires des grands vignobles de la Bourgogne et de la Champagne. — Cette Compagnie est une Compagnie de capitaux et de propriétaires de vignobles, qui est sous le patronage de la plus haute aristocratie anglaise, et qui va exploiter en Angleterre le commerce des vins de France, de manière à y tuer le trafic des vins frelatés, et à mettre à la portée de chacun la consommation des vins naturels et bons, depuis les produits les moins chers jusqu'aux vins les plus renommés et les plus goûtés. — Toute la presse anglaise a applaudi à l'initiative intelligente des fondateurs de la Société The Continental Winegrowers Association, Limited, qui sont des hommes pratiques et possédant pour cet objet les capacités et l'expérience nécessaires pour bien goûter, qui est une des conditions importantes de l'affaire des vins. — Le titre de cette Société est heureux, l'idée est bonne, le projet est réalisé et appelé à développer le commerce vinicole en Angleterre. Nous ne pouvons que leur prédire le succès. — 3294

## GUANO DU PÉROU

MM. Dreyfus frères et C<sup>o</sup>, boulevard Haussmann, agents financiers du gouvernement Péruvien et concessionnaires du Guano du Pérou, nous prient d'insérer la circulaire suivante :

Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 1873.

M.

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en vertu d'un contrat passé entre le GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU PÉROU et notre maison, nous sommes, à partir de ce jour, uniques détenteurs du GUANO DU PÉROU, et avons seuls le droit de vendre cet engrais dans toute l'Europe et ses Colonies.

Les importations sont faites directement du Pérou.

Les prix fixés par le Gouvernement Péruvien, équivalant à 13 liv. en Angleterre, au change de 25 fr. 50, sont, pour la France : 331 fr. 50 pris en quantité de 30 tonnes et au-dessus.

361 fr. 50 pris en qualité moindre, par tonne de 1,000 kilogrammes, poids brut, dans un de nos dépôts ci-après désignés.

La Guano sera livré en sacs plombés, et il ne sera pas vendu moins d'un sac.

Le paiement sera fait au comptant, sans escompte, contre l'ordre de livraison.

Les frais d'enlèvement des magasins seront à la charge de l'acheteur.

Celui-ci devra prendre immédiatement livraison du Guano, qui, à partir de ce moment, sera entièrement à ses risques.

Toute faculté étant réservée à l'acheteur d'examiner le Guano dans les magasins et d'assister au pesage, aucune réclamation ne sera admise après la livraison.

Toutes les mesures ont été prises pour que le Guano arrive pur et tel qu'il sort du navire entre les mains de l'acheteur. Tous les sacs sont scellés d'un plomb à l'empreinte ci-dessous, déposée au Tribunal de Commerce de la Seine :

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU

FRÈRES DREYFUS

GUANO DU PÉROU